

## **Nouvelle mandature**

### **Les 29 propositions de l'OTRE pour le Transport Routier**

**La nouvelle mandature présidentielle est l'occasion pour l'OTRE de continuer à interpeler les pouvoirs publics, non pas dans le cadre d'un xième recueil de propositions de campagne mais davantage en décrivant ce que devrait être la feuille de route pour le transport routier au cours des cinq prochaines années.**

La crise sanitaire a mis en lumière le rôle déterminant des entreprises de Transport Routier, majoritairement des PME, qui sillonnent le pays quotidiennement pour assurer la continuité de la vie économique de la nation. Une première reconnaissance a été obtenue en mars 2022 dans le plan de résilience avec l'attribution d'une aide directe d'urgence de 400M d'euros à la profession, mais cela ne suffira pas pour faire face à la crise actuelle et pour la pérennité des entreprises.

L'OTRE priorise trois domaines majeurs :

- La transition écologique et énergétique : les transporteurs routiers doivent être au cœur de la politique environnementale,
- L'image de notre secteur : un besoin urgent de relancer l'attractivité des métiers,
- La souveraineté et la compétitivité de notre filière : nos TPE et PME sont résilientes mais elles doivent être soutenues car elles sont fragilisées et leur compétitivité est mise à mal.

Cette feuille de route trace une voie possible, pour nos décideurs, du transport routier de demain : vital, écologiquement responsable, pourvoyeur d'emploi et de croissance, et reconnu et soutenu comme tel. S'appuyant sur des constats avérés, elle expose la vision de l'OTRE et formule 29 propositions pour accompagner demain le secteur du transport routier indispensable à la Nation.

### **Maintien des mesures urgentes au-delà du 31 juillet 2022**

Alors que gazole vient de dépasser une nouvelle fois la barre symbolique des 2€ le litre, le constat est toujours aussi alarmant : la Profession reste très fragilisée par les crises successives. L'OTRE demande le maintien et le renforcement de l'aide à la pompe mise en œuvre depuis le 1<sup>er</sup> avril 2022 au-delà du 31 juillet 2022.

A défaut et compte tenu de la volonté du Gouvernement de maintenir une aide sur le carburant plus significative et plus ciblée au-delà du 31 juillet 2022 à destination des « particuliers gros rouleurs », l'OTRE demande l'application de cette mesure aux « professionnels gros rouleurs » par le versement d'une remise par litre de carburant directement gérée par l'Administration fiscale par l'application d'un système de remboursement mensuel basé sur les litres consommés au cours du mois précédents.

[Télécharger la feuille de route](#)

[Télécharger la synthèse des 29 propositions](#)

#### **CONTACT PRESSE**

Jean-Marc RIVERA, Délégué Général - 06.30.12.37.37

**OTRE - O**rganisation des **T**ransporteurs **R**outiers **E**uropéens

Siège social : Domaine du Courant – 10 rue du Courant – Bâtiment A – 33310 LORMONT

Bureau Paris : Maison des Mobilités, 43bis Route de Vaugirard 92190 MEUDON

Tél : +33 (0)1 53 62 83 40 - [contact@otre-direction.org](mailto:contact@otre-direction.org) - [www.otre.org](http://www.otre.org)

N° Préfectoral : 4832 - Siret : 434 428 470 00026